

**LIEN ROUTIER ENTRE LE PORT DE GASPÉ ET LE PARC INDUSTRIEL DES AUGUSTINES :**

**« GASPÉ OCTROIE L'UN DES PLUS GROS CONTRATS DE SON HISTOIRE  
AFIN DE GÉNÉRER PLUS DE 675 EMPLOIS ET 200M\$ D'INVESTISSEMENTS »**

Gaspé, le 25 juillet 2022 – Réuni en séance extraordinaire le lundi 25 juillet, le Conseil municipal de Gaspé a procédé à l'octroi de l'un des plus gros contrats de l'histoire de la Ville de Gaspé à l'entreprise Construction L.F.G. INC. à la suite d'un appel d'offres public. Le contrat d'une valeur de 15,4 M\$ plus les taxes applicables permettra de réaliser un lien routier de 6,3 kilomètres entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach. Ce lien routier était devenu nécessaire pour le transport de pales éoliennes de 107 mètres qui seront produites à l'usine LM Wind Power de Gaspé dès 2023.

« C'est une excellente journée pour Gaspé qui octroie l'un des plus gros contrats de son histoire, qui permettra de générer plus de 200M\$ d'investissements privés dans son économie et la création de 225 emplois, en plus de pérenniser quelque 450 autres emplois dans le secteur des énergies renouvelables. Si nous pouvons octroyer ce contrat aujourd'hui, c'est grâce à la collaboration du gouvernement du Québec qui financera jusqu'à 19M\$ le projet qui est évalué au total entre 20M\$ et 22M\$. C'est également grâce au travail d'équipe acharné de notre personnel municipal qui a su réaliser en un temps record toutes les étapes permettant la construction de ce lien routier », mentionne le maire de Gaspé, Daniel Côté.

Le projet aura nécessité l'acquisition de 40 parcelles de différents lots, incluant 2 maisons. La grande majorité a été acquise à la suite d'ententes de gré à gré avec les propriétaires. Rappelons que ce projet avait été ciblé comme priorité numéro un dans le plan de développement de la Zone industrialo-portuaire de Gaspé, adopté par le conseil en juillet 2018 à la suite de consultations s'étant étalées sur 2 ans.

« Au-delà des pales surdimensionnées qui ne pouvaient pas utiliser le réseau routier standard, si on se projette vers l'avenir, le nouveau lien routier offre plusieurs perspectives. D'abord, on pourra attirer d'autres entreprises dans le parc industriel des Augustines, le seul parc du territoire susceptible d'être agrandi, et de générer du trafic autant au port de Gaspé que sur le chemin de fer de la Gaspésie quand celui-ci sera remis à niveau jusqu'à Gaspé. Ensuite, il ouvrira de nouveaux secteurs pour le développement résidentiel et commercial en désenclavant plusieurs lots qui deviendront éventuellement constructibles. La direction de l'urbanisme proposera des règles afin que le développement éventuel puisse se faire harmonieusement, en conciliant tous les usages du lien routier », précise le maire de Gaspé.

Le tracé du nouveau lien routier a été décidé en tenant compte de plusieurs critères :

- Limitation de la longueur de la route pour minimiser les coûts;
- Empiètement minimal dans les milieux humides;
- Conception devant respecter un pourcentage de pente maximum et des rayons de courbe maximum pour que le convoi de pales puisse circuler avec le moins de contraintes possible;
- Le plus faible impact possible sur le paysage.

Le projet a reçu toutes les autorisations environnementales nécessaires du gouvernement du Québec. Seules des autorisations du ministère des Pêches et des Océans du Canada sont à recevoir pour quelques ouvrages qui passeront par-dessus de petits ruisseaux. Des ouvrages temporaires seront aménagés afin de respecter le processus environnemental du gouvernement fédéral sans retarder les travaux.

## UNE PAGE D'INFORMATION POUR LA POPULATION

Une page d'information a été mise en ligne pour regrouper les principales informations du projet et permettre à la population de poser des questions en lien avec le projet. Le site propose déjà plusieurs réponses aux questions les plus fréquemment posées depuis le début des démarches. La population est invitée à s'informer en se rendant sur le site : <https://ville.gaspe.qc.ca/lienroutier> .

« Il s'agit d'un projet économique majeur pour la municipalité qui entre dans une nouvelle phase de son développement économique. Gaspé est positionnée comme étant le principal pôle de l'énergie éolienne au Québec et l'un des pôles majeurs en matière d'énergie renouvelable. Notre ville est déjà en forte croissance et le lien routier est la pierre angulaire de la poursuite de cette croissance durable. Ce projet contribue concrètement à la transition énergétique mondiale, où Gaspé se positionne très avantageusement et avec fierté », conclut le maire, Daniel Côté.

Rappelons que l'ensemble du projet de lien routier représente un investissement se situant entre 20M\$ et 22M\$ financé à une hauteur maximale de 19M\$ par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec, via un décret spécifique à ce projet. Cet investissement permettra de concrétiser des investissements privés de 200M\$ dans l'agrandissement de l'usine LM Wind Power de Gaspé, de consolider les 450 emplois actuels, d'en créer plus de 225 nouveaux, et d'assurer son avenir à long terme.

-30-

*Source :*  
*Jérôme Tardif,*  
*Directeur des communications et des dossiers stratégiques*  
*Tél : 418-368-2104, poste 8602*